



## Charmant 2 pièces au calme - Résidence Bel Horizon

Vente

440 000 €

Type de produit <b>Appartement</b>	Nb. pièces <b>2 pièces</b>	Ville <b>Beausoleil</b>	Pays <b>France</b>
Superficie habitable <b>47,39 m<sup>2</sup></b>	Superficie terrasse <b>8,13 m<sup>2</sup></b>	Superficie totale <b>55,52 m<sup>2</sup></b>	Chambre <b>1</b>
Salle de bains <b>1</b>	Etat <b>Neuf</b>	Ref. <b>87018212</b>	

Situé dans le quartier recherché des Moneghetti, au sein d'un environnement paisible et résidentiel, cet élégant appartement de 2 pièces se trouve au 4<sup>e</sup> étage de la résidence « Bel Horizon ».

D'une superficie de 47,39 m<sup>2</sup>, il se compose d'un séjour lumineux avec cuisine ouverte, d'une chambre confortable, une salle de douche avec toilettes et une terrasse de 8,13 m<sup>2</sup>.

Une place de parking est disponible en supplément à partir de 41 000 euros.

Une opportunité idéale pour un investissement de qualité ou un premier achat.





**BEL HORIZON**  
RESIDUEL

BEL HORIZON		
Avenue des Pins, 9800 BEAUSOULES		
TYPE	ETAGE	LOTS
<b>T2 (trm)</b>	<b>B+3</b>	<b>401</b>
SURFACE HABITABLE		
CHAMBRE		11,7
SEJOUR/CUISINE		11,2
WC		3,2
<b>TOTAL HABITABLE</b>		<b>26,1</b>
TERRASSE		1,1
<b>TOTAL EXTENSIBLE</b>		<b>27,2</b>

**LEGENDE**

**Menuiseries & Equipement:**

- BC Bain Cuisinière GC Garde-Corps
- FF Fosse Fontaine F Fontaine
- PI Placard PV Pavaneuse
- VR Vitrif. de volet FA Fenêtre sur allège vitrée

**Elément constructif:**

- Colonne technique Colonne B21
- Plancher (SAC...) Plancher B21
- Électrique (M) Électrique B21
- Non révisé Non révisé
- à réviser à réviser

Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Dans les conditions définies à l'acte VEP4 signé, des modifications peuvent être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation notamment pour les plantations, les clôtures des zones, équipements et réseaux non prévus. Ces modifications doivent être approuvées et peuvent varier selon les termes de l'acte VEP4. Les réserves, notes, bases planches, aménagement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret n° 22 mars 1987 ( art. 41).

PLAN DE VENTE du 23/03/2026  
Indice 0

